

cours, aux bonnes actions et aux bonnes compagnies.

" C'est mon désir que mes enfants soient élevés avec grand soin en tout ce qui touche à l'obéissance à l'Eglise, leurs maîtres et leurs supérieurs. Je leur recommande de montrer le plus grand respect, la plus grande soumission et la plus complète affection envers leur bonne mère.

" Je ne laisse à mes enfants ni or ni argent, mais je supplie Dieu, dans son infinie miséricorde, je supplie les entrailles de la miséricorde de Dieu de remplir mon esprit et mon cœur de la vraie bénédiction d'un père que je désire leur donner : Jean, mon fils, Angélique, ma fille, je vous bénis au nom du Père, et du Fils et du Saint Esprit, pour que vous vous appliquiez à connaître la volonté de Dieu et soyez fidèles à l'accomplir en toute piété et sincérité : pour que vous pratiquiez la vertu fermement et simplement, sans parade ni ostentation, pour que vous fassiez le plus de bien possible sans manquer aux autres dans les limites d'une juste obéissance au clergé constitué, prêtres et évêques, surtout à votre évêque et à votre confesseur. Je vous bénis pour que votre mort soit douce, édifiante, bonne et sainte aux yeux de l'Eglise et de Jésus-Christ Notre-Seigneur. — Amen.

" Je vous bénis, enfin, pour que vous cherchiez et trouviez le royaume de Dieu et pour que vous puissiez de plus reposer en Jésus, Marie et Joseph. Priez pour moi.

" Je laisse mon testament au Rév. Père Alexis André, mon confesseur. Je prie mes amis de partout de tenir le nom du Père André côte à côte avec le mien. Je l'aime, le Père André.

LOUIS DAVID RIEL,

filis de Louis Riel et de Julie de la Gimodière."

CAUSERIE AGRICOLE

L'ENSILAGE DES FOURRAGES VERTS.

Les réserves des fourrages destinés à la consommation, plusieurs mois après la récolte ont donné lieu à deux principaux procédés de préparation, en vue d'une bonne et économique conservation :

1o. Le *fanage* qui fait perdre aux plantes vertes fançables, les trois quarts de leur eau de végétation pour les réduire à l'état de fourrages secs.

2o. L'*ensilage*, qui se pratique depuis longtemps pour les récoltes racines et pour leurs pulpes, — mais qui appliqué aux fourrages verts, notamment au blé-d'inde, ne remonte pas au-delà de l'année 1861, car ce fut à cette époque que M. Reihlen, un grand agriculteur, fabricant de sucre des environs de Stuttgart, se trouvant surpris par les gelées qui venaient de sévir sur ses champs de blé-d'inde, eut l'idée de mettre ce blé-d'inde gelé en silos creusés en terre, à la manière des silos à pulpes de betteraves. Comme tant d'autres découvertes, l'ensilage des fourrages verts est donc né presque tout entier du hasard aidé par un de ces hommes observateurs qui savent transformer les revers en succès.

Jusqu'en 1861, les ouvrages agricoles d'Olivier de Serres, d'Arthur Young, Sinclair, Thaër, Yvart, Mathieu de Dombasle et de Gasparin, ne mentionnaient

pas du tout l'ensilage des matières vertes conservées pour la nourriture du bétail en hiver. C'était, avant cette date, une opération inconnue par les agriculteurs.

En 1870, à la suite d'une longue et intense sécheresse, en France, on donna un grand essort au procédé Reihlen, et plusieurs autres procédés d'ensilage des fourrages verts se manifestèrent par la voie des journaux d'agriculture. On parla beaucoup d'ensilage : Ce genre d'opération se répandit dans tous les pays, notamment aux Etats-Unis où on le pratique généralement dans les grandes fermes.

Un de nos abonnés, M. Norbert Bourque, de Sherbrooke Est, vient d'en faire l'essai, et il a lieu d'être fier de son succès. Voici ce qu'il nous écrivait, à la date du 18 novembre courant :

" Lors de votre visite chez moi, au commencement d'octobre, je vous ai promis de vous faire part du résultat que j'ai obtenu par l'ensilage de fourrages verts, fait sur ma ferme et à peu de frais.

" J'ai ouvert mon silo le 30 octobre, et depuis cette date, je soigne mes bêtes à l'engrais avec le fourrage que j'ai soumis à l'ensilage. Je n'ai qu'à me féliciter du succès obtenu. Mon bétail est très friand de cette nourriture, au point que tous les animaux laissent leur ration de navets pour l'ensilage, quand ces deux aliments leur sont offerts en même temps.

" Ayant été invité à faire part de mon expérience de l'ensilage, à la prochaine réunion annuelle des membres de la " Société laitière de la Province de Québec, " vous aurez alors occasion de publier dans la *Gazette des Campagnes* ce que j'en dirai. D'ici à ce temps là, l'expérience que j'en aurai fait comme nourriture à offrir au bétail, sera plus complet, et plus propre à intéresser les lecteurs de votre journal."

Nous empruntons au " *Traité d'ensilage* " par M. Edouard Lecouteux, les données suivantes sur la théorie de l'ensilage :

Les trois fermentations.—On distingue trois ordres, trois degrés de fermentation : 1o. la *fermentation alcoolique* qui résulte de la décomposition du sucre, en contact d'un ferment, et se manifeste chimiquement par un dégagement d'alcool proportionnel à la quantité de sucre contenu dans les matières fermentescibles ; 2o. la *fermentation acétique* qui est caractérisée par la production de l'acide acétique ou vinaigre ; 3o. la *fermentation putride* qui donne lieu à la production de gaz fétides, d'acide sulfhydrique, de sels à base d'ammoniaque. Ainsi fermente le fumier dont les résidus derniers sont le terreau et les minéraux revenus à leur point de départ.

C'est à la *fermentation alcoolique* que doit s'arrêter l'ensilage des fourrages verts.

Limites nécessaires à la fermentation alcoolique.—L'ensilage des fourrages verts, ce n'est pas tout à fait l'ensilage des racines qu'on cherche à garantir, le mieux possible, contre l'échauffement, contre la fermentation en grandes masses. On ne peut conserver les fourrages verts qu'à la condition, *sine qua non*, de les préserver du contact de l'air, soit au moment de l'ensilage, soit pendant leur fermentation. Tels qu'ils sont apportés au silo, ces fourrages contiennent, en eau de végétation, les trois quarts et même les quatre cinquièmes de leur poids total au moment de